

ADDENDUM N°1

Demande de Propositions

DP/QCBS/MCA-M/EW-13/Compact

La sélection d'un Consultant chargé d'appuyer l'Agence MCA-Morocco dans la mise en œuvre de la réforme de la formation continue.

ANCIENNE DISPOSITION	NOUVELLE DISPOSITION
Section V : Termes de Référence / 3. DESCRIPTIF DES MISSIONS ET DES LIVRABLES / 3.1 Missions de base	Section V : Termes de Référence / 3. DESCRIPTIF DES MISSIONS ET DES LIVRABLES / 3.1 Missions de base
<p>Mission n° 2 : Mise en place de la structure administrative permanente /Page 78 :</p> <p>Il s'agit d'appuyer la mise en place de la structure d'organisation chargée de la formation continue : dimensionnement, organisation, fonctionnement, outils et procédures à mettre en place, ainsi que les liens avec les autres instances.</p> <p>Avant de procéder à la réalisation des activités objet de cette mission, un état des lieux, dressant notamment les principales contraintes du système actuel, les limites et les dysfonctionnements du dispositif en vigueur de la FC, notamment en matière de gouvernance et de financement, devra être présenté. Pour cela, les résultats du diagnostic et du benchmark réalisés dans le cadre de la stratégie 2021 et du projet d'appui de l'Agence MCA-Morocco à la mise œuvre de la réforme de la formation professionnelle dans le cadre du Compact II, complétés par les entretiens réalisés avec les différents intervenants, doivent être exploités. Cela permettra d'apporter les solutions adéquates au niveau des différentes activités, ci-après, à réaliser dans le cadre de cette mission.</p> <p>Il est à préciser qu'il n'est pas question de définir les différentes catégories, mais de remonter l'information sur les différents dispositifs existants de formation continue.</p>	<p>Mission n° 2 : Mise en place de la structure administrative permanente /Page 78 :</p> <p>Il s'agit d'appuyer la mise en place de la structure d'organisation chargée de la formation continue : dimensionnement, organisation, fonctionnement, outils et procédures à mettre en place, ainsi que les liens avec les autres instances.</p> <p>Avant de procéder à la réalisation des activités objet de cette mission, un état des lieux, dressant notamment les principales contraintes du système actuel, les limites et les dysfonctionnements du dispositif en vigueur de la FC, notamment en matière de gouvernance et de financement, devra être présenté. Pour cela, les résultats du diagnostic et du benchmark réalisés dans le cadre de la stratégie 2021 et du projet d'appui de l'Agence MCA-Morocco à la mise œuvre de la réforme de la formation professionnelle dans le cadre du Compact II (voir document sur les « ÉTAT DES LIEUX DU SYSTEME DE LA FORMATION CONTINUE EXISTANT » en Annexe 1 des présents termes de références), complétés par les entretiens réalisés avec les différents intervenants, doivent être exploités. Cela permettra d'apporter les solutions adéquates au niveau des différentes activités, ci-après, à réaliser dans le cadre de cette mission.</p> <p>Il est à préciser qu'il n'est pas question de définir les différentes catégories, mais de remonter l'information sur les différents dispositifs existants de formation continue.</p>
Annexe 1 à la Section II – Données Particulières de la Demande de Offres / Procédure pour le dépôt électronique des Offres	
<p>10 [Instructions à l'Entité MCA : le texte ci-après doit être révisé avant la publication du dossier d'Appel d'Offres.</p> <p>[« Au cas où un Soumissionnaire soumet une Offres technique protégée par un mot de passe, le mot de passe correspondant à ladite Offres technique ne doit pas être envoyé avant le [insérer la date située un jour avant la date limite de soumission] et au plus tard à [insérer l'heure qui précède de 15 minutes l'heure limite de soumission] heure locale de [Entité MCA] le [insérer la date limite de soumission] à l'adresse électronique suivante : [insérer l'adresse électronique de l'Agent de passation de marchés]. »]</p>	<p>10. Si un soumissionnaire soumet une proposition technique avec protection par mot de passe, le mot de passe de la proposition technique doit être envoyé au plus tôt le 22 août 2019 et au plus tard le 23 août 2019 à 14h45 heure locale de Rabat/Maroc à l'adresse e-mail suivante: procurement@mcamorocco.ma</p>